

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 juin 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

N° CS428

AMENDEMENT

présenté par

M. Lioret, M. Gabarron, Mme Blanc, Mme Ménaché, Mme Levavasseur, Mme Parmentier,
Mme Rimbart, Mme Roullaud, Mme Hamelet, M. Chudeau, M. David Magnier, M. Tomatis,
M. Dessigny, Mme Loir et M. Fouquart

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--